



CONSEIL DE QUARTIER PLAINE-LAGNY
COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE
DU 13 JUIN 2022 - 19H – 21H au 44 rue des Maraîchers

Présents :

- **Conseillers élus** : Jean-Luc MARTIN, Sheila FIKRI, Sandrine FERON, Natasha CASTILLO-BUJASE.
- **Habitants** : Nicole CAZES, Pierre MARGERIN, Sarah et Vlad CARAGIALE, Diêp-Phuong VASSEUX, Latif BOUZIDI
- **PDL** : Hugo BERTON
- **Associations** : Club des Réglisses.
- **Excusées** : Claire ERNZEN, Martine BUNEL

DATES DES PROCHAINES REUNIONS (44 rue des Maraîchers à 19H)

4 juillet, 5 septembre, 3 octobre 2022.

SPECTACLES DE LA COMPAGNIE PIECES MONTEES

Clotilde Moynot présente différentes activités de la compagnie. Elle précise que ces spectacles impliquent toujours les habitants pour leur élaboration. Ce n'est pas seulement du théâtre, mais aussi par exemple des chorales... : Festival Femmes ordinaires Extra-ordinaires, Festival le long des boulevards à St-Blaise, Musée des Menus Souvenirs...

Présentation de l'expo-spectacle du 6 juin 2022 au square Benoit FRACHON.

PARTICIPATION FINANCIERE DU CONSEIL A DES PROJETS

Le conseil demande au PDL de quelles possibilités il dispose pour apporter une aide financièrement à des projets, tels que le Musée des menus souvenirs ou Les Nocturbaines. Hugo Berton indique que ce type de demande n'est pas une subvention puisqu'il y a un devis par rapport à une prestation. C'est le PDL qui doit, dans un premier temps, valider le devis et s'occuper du volet légal puisqu'il en a la responsabilité. Le conseil décide, ou pas, le financement, à partir de la ligne budgétaire correspondante définie dans le budget établi par les trésorières, et de l'intérêt des projets.

Hugo Berton propose de recevoir les trésorières à la mairie pour rencontrer la direction générale qui fournira des explications plus précises. Hugo propose également d'organiser une séance de formation supplémentaire sur l'aspect financier/comptable des CQ. Il précise également que les CQ doivent aider les associations pour faire vivre le quartier.

COLLECTIF VERT MARAICHERS

La DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) par la voix de l'équipe Pôle ressource Jardinage Urbain Mairie de Paris a décidé de suspendre le permis de végétaliser tel qu'il est défini actuellement, avec une orientation plus vers la biodiversité et nous écrit : « ... Le fleurissement et l'implantation d'une zone en pleine terre si les conditions techniques le permettent ou l'implantation de bacs, ou le fleurissement d'un pied d'arbre proche de chez vous (...) En ce qui concerne la peinture sur les potelets, cette autorisation n'est pas ressort du permis de végétaliser, mais plutôt du service de la voirie. (...) Nous restons bien sûr à votre écoute pour d'éventuels besoins de précisions ou compléments d'informations et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au développement de la nature en ville ».

Le service en charge des transports, des mobilités, des déplacements, du code de la rue et de la végétalisation de l'espace public par courriel du 16 mai 2022, nous a écrit « Nous allons revenir vers vous très prochainement avec les services pour vous proposer un rendez-vous sur place et voir comment nous pouvons vous aider dans votre dépôt de PV ». Le collectif demande que ce rendez-vous soit mis en place prochainement.

Le PDL signale qu'il est nécessaire de prendre en compte de la charte de l'esthétique parisien, qui doit être publiée par la Mairie de Paris (Central).

Pour Mémoire : Il est nécessaire d'obtenir une autorisation de la voirie pour des plantations en pleine terre (fosses).

PROJET DE PELOUSE BIOLOGIQUE

Cette pelouse nécessite moins d'entretien et permet d'accueillir la biodiversité des animaux (oiseaux, insectes, vers, chiens). Natasha propose d'en planter aux pieds des arbres (autour du square Sarah BERNHARDT, un dépôt de demande de permis de végétaliser est envisagé...), des immeubles ou sur certains trottoirs. L'utilisation de jardinières peut aussi être envisagée. Ce projet semble bien répondre aux exigences de la DEVE, avec laquelle il doit être concerté.

Ce projet pourrait être complété par l'implantation de lampadaires photovoltaïques pourraient respecter l'environnement tout en améliorant la sécurité dans certaines zones, au niveau desquelles l'éclairage est insuffisant. Ce qui doit être concerté avec la voirie.

FORUM DE L'EMPLOI.

Etant donné le manque de disponibilité des entreprises contactées et la difficulté pour trouver une salle, Natasha indique qu'il sera déplacé en octobre.

Les devis transmis par les trois imprimeries permettent d'envisager d'augmenter le budget, par exemple à 400€. Ce qui permettra d'augmenter le nombre d'affichettes et de flyers.

Il faudra reprendre le projet rapidement pour être prêt dès la fin de l'été.

FETE DE NOEL

Natasha propose l'organisation d'une fête assez large, « festival », le long du cours de Vincennes. Il faudra prévoir une ligne dans le budget. La participation d'un nombre suffisant de personnes pour l'organisation sera nécessaire.

CLUB DES REGLISSES

Nassim indique que la nouvelle organisation des conseils de quartier doit permettre de faire en sorte que des jeunes soient enseignés à la citoyenneté en y participant activement. Exemples :

- Poser une jardinière à l'emplacement où se garent des scooters. Les jeunes assurent la construction et la mise en place de la jardinière. Le conseil assure le financement de la prestation.
- Participer à l'organisation d'un tournoi de foot.
- Participer à l'organisation d'une brocante : le conseil prend en charge les coûts et les bénéfices reviennent au Club des Réglisses. Projet à étudier.
- Participer aux réunions des CQ pour avoir une vision et une approche de la citoyenneté. Le conseil indique que les associations doivent être partie prenante du conseil de quartier.

Le conseil rappelle que le « projet solidaire à Tahiti », présenté lors de la réunion de mai et dans le document qui lui a été transmis, l'intéresse beaucoup. Il invite le Club des Réglisses à venir régulièrement faire le point à ce propos et sur ses autres projets.

Il faudra reprendre et mettre en œuvre l'idée de participer à la vente de gâteaux préparés par les jeunes du club, par exemple à la sortie de la messe le dimanche ou le mercredi.

EQUIPEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil demande l'autorisation de remplacer le fax présent au 44 par une imprimante couleur. Il faudrait vérifier si cela est possible du fait que le local est utilisé par différents groupes.

Demande éventuellement d'un ordinateur portable. A voir selon les devis présentés.

PROJET TABLES D'ECHEC

Les trois devis transmis par Martine ont été présentés au conseil, qui a trouvé que les coûts sont élevés. Notamment, les majorations pour enterrer le mobilier et pour la pose et la réalisation du support sont élevées. Le conseil demande s'il ne faudrait pas plutôt envisager de les construire, pourquoi pas en collaboration avec le club des réglisses.

SIGNALEMENT DE PROBLEMES DANS LA RUE

- Stationnement anarchique de scooters, notamment rue des Pyrénées (déjà signalé plusieurs fois).
- Occupation de l'espace sur les trottoirs par certains bars ou restaurants. Par exemple au 11-13 boulevard Davout.

- **Sarah Bernhardt 1.** Depuis plusieurs semaines des groupes de jeunes occupent le square la nuit, ce qui apporte des perturbations (bruits, pétards...). Ils en arrivent même à s'en prendre aux riverains. La police municipale a dû intervenir après plusieurs signalements.

- **Sarah Bernhardt 2.** Un habitant nous a signalé que la fermeture des toilettes pose des problèmes : *« Les usagers et usagères en souffrent : assistantes maternelles avec des enfants, personnes âgées, jeunes faisant quelques exercices d'activité physique, etc... »*. Le conseil de quartier demande que le nécessaire soit fait pour leur réouverture.

Le conseil signale également que les deux tables de pique-nique qu'il avait installées sur son budget d'investissement, ont disparu. Elles étaient elles aussi très appréciées des usagers du square, à tel point qu'il faudrait peut-être en monter d'autres.

PREVISIONS POUR LES PROCHAINES REUNIONS

- Travailler effectivement le règlement intérieur dès la réunion du 4 juillet.
- Prévoir pour les réunions un premier temps réservé au conseil de quartier, avant de laisser du temps aux intervenants extérieurs.
- Commissions : continuer à travailler entre les réunions mensuelles, pour y présenter les avancées des projets.
- Mettre à jour les budgets, d'investissement et de fonctionnement.